

Lignes directrices « Projet fiscal 17 »

Pas sur le dos des PME et du commerce

Le PBD prend connaissance des lignes directrices du « Projet fiscal 17 » présentées aujourd'hui. Compte tenu du rejet de la troisième réforme de l'imposition des entreprises lors de la votation populaire du 12 février 2017, il reconnaît la nécessité et l'urgence d'apporter un certain nombre d'adaptations. Mais une charge excessive des PME et du commerce ne peut et ne doit pas être la solution.

Les recommandations présentées par l'organe de pilotage ce jeudi définissent les grandes lignes du Projet fiscal 17. Elles tiennent compte du fait que le peuple suisse a clairement rejeté la troisième réforme de l'imposition des entreprises. Tandis que celle-ci était une stratégie résolument tournée vers l'avenir, le nouveau projet ressemble beaucoup moins à une amélioration ciblée de la compétitivité globale de la Suisse.

Cependant, le PBD note avec préoccupation que la nouvelle mouture présentée ce jour semble vouloir charger les PME et le commerce de manière excessive. Or, il serait certainement contraire à la volonté populaire de faire payer la facture précisément à ceux qui constituent les éléments fondamentaux du tissu économique suisse.

Le PBD attend que le Conseil fédéral présente un projet équilibré qu'il examinera de manière approfondie le moment venu.

Informations supplémentaires :

Martin Landolt, Conseiller national, 079 620 08 51

Urs Gasche, Conseiller national, 079 222 55 79

01.06.2017